

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
LORS DE LA TROIS CENT QUATRE-VINGT-QUINZIÈME
RÉUNION (EXTRAORDINAIRE)
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQO
TENUE LE JEUDI 3 NOVEMBRE 2016

- * 395X-CA-6025 concernant l'adoption de la Convention collective de travail entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des étudiants et étudiantes salarié(e)s de l'Université du Québec en Outaouais/SEESUQO, section locale 75100 de l'Alliance de la Fonction publique du Canada FTQ

* Les dossiers sont disponibles au Secrétariat général, sous réserve de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.